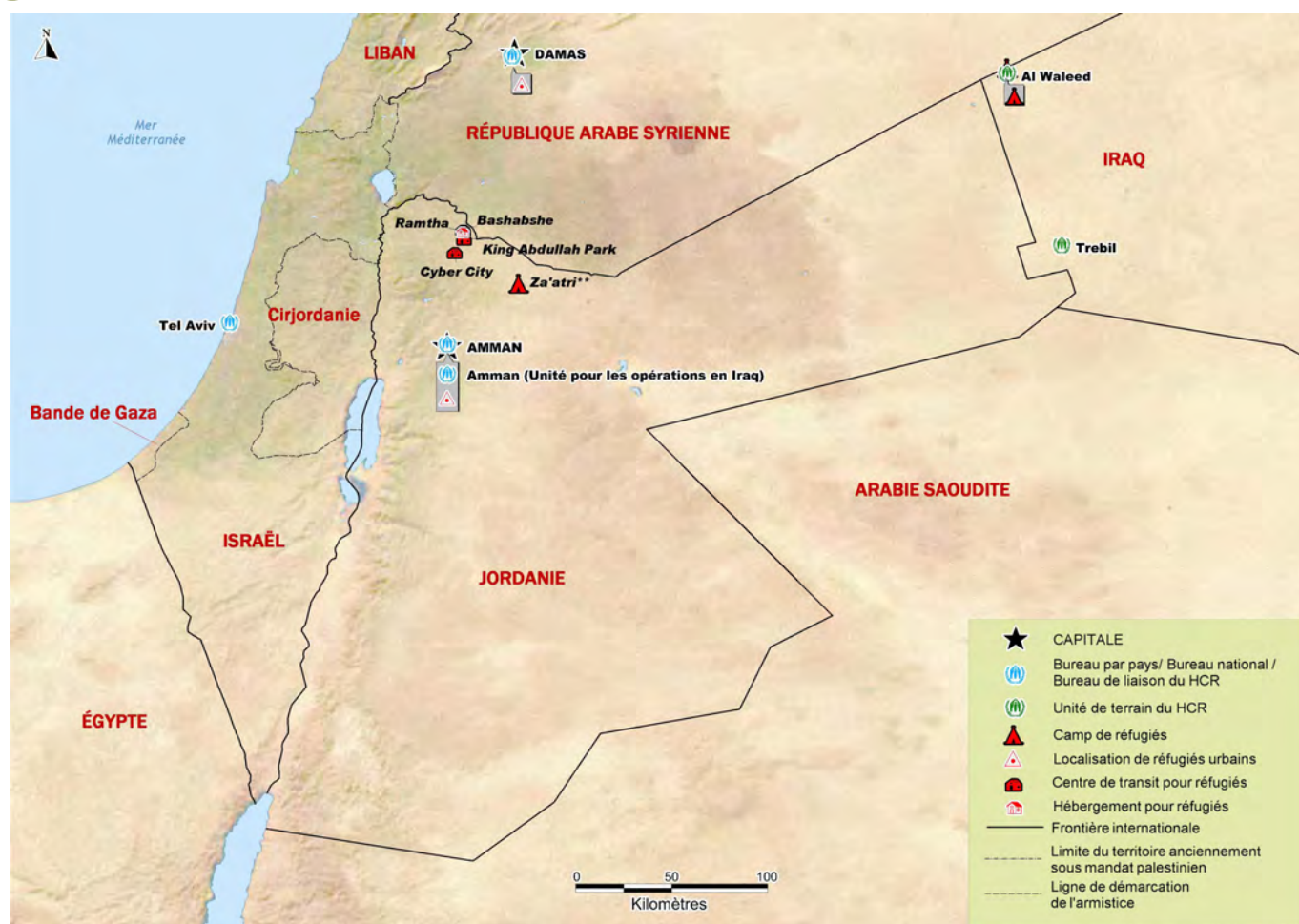


JORDANIE



Environnement opérationnel

Contexte

Bien que le Royaume hachémite de Jordanie perpétue une tradition d'hospitalité envers les demandeurs d'asile et les réfugiés, cet environnement favorable est mis à rude épreuve par les difficultés socio-économiques que traverse le pays, ainsi que par l'augmentation du nombre de réfugiés.

Le nombre d'Iraqiens enregistrés auprès du HCR en Jordanie demeure stable et se situe aux environs de 29 000. L'afflux de nouveaux arrivants est en effet compensé par les réinstallations et les rares cas de rapatriement.

En revanche, la Jordanie a assisté à une augmentation significative du nombre de réfugiés syriens fuyant les troubles qui agitent leur pays. À la fin septembre 2012, plus de 102 000 réfugiés syriens étaient enregistrés auprès du HCR et leur flot s'amplifiait quotidiennement. La Jordanie a néanmoins laissé sa frontière ouverte, permettant ainsi aux Syriens qui tentent d'échapper à la violence de pénétrer sur son territoire. Selon les estimations des autorités, le nombre de nouveaux arrivants serait encore plus élevé. Les communautés d'accueil ont généreusement aidé cette nouvelle vague de réfugiés en fournissant des abris, des vivres, de l'eau, des services d'assainissement et d'autres prestations essentielles. Cependant, les ressources de ces communautés sont limitées et risquent de s'épuiser au cours des prochains mois. Il convient de trouver d'autres moyens de venir en aide aux réfugiés. Plusieurs centres d'accueil ou de transit ont été créés et un camp a été ouvert à Za'atari, au nord de la Jordanie.

Chiffres prévisionnels pour la Jordanie

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Iraqi	450 500	29 000	450 000	28 500
	Rép. arabe syrienne	250 000	250 000	432 500	432 500
	Pays divers	1 100	1 100	1 100	1 100
Demandeurs d'asile	Iraq	1 700	1 700	1 500	1 500
	Pays divers	1 200	1 200	1 000	1 000
Total		704 500	283 000	886 100	464 600

¹ Le nombre de réfugiés iraqiens correspond à une estimation des autorités.

● Besoins

Les besoins liés à la situation qui se prolonge en Iraq et à la crise qui a éclaté en Syrie sont plus importants que jamais. Dans ces conditions, le HCR s'attachera avant tout à préserver et à consolider l'environnement de protection favorable. Pour ce faire, il s'efforcera d'assurer un accès rapide aux procédures d'enregistrement et de détermination du statut de réfugié, de prévenir et de traiter la violence, de plaider pour que les demandeurs d'asile et les réfugiés

ne soient plus placés en détention, ainsi que de répondre aux besoins essentiels des plus vulnérables. Il s'emploiera également à trouver des solutions durables et à promouvoir l'autonomisation et l'autogestion des communautés.

| Stratégie et activités |

Le Haut Commissariat poursuivra son étroite collaboration avec les autorités jordaniennes impliquées dans les opérations de protection

Objectifs et cibles prioritaires en 2013

Environnement de protection favorable

- Des lois et des politiques sont élaborées ou renforcées.
 - ☞ Environ 30 ateliers et séminaires sont organisés à l'intention des législateurs.
- L'accès au territoire est amélioré et le risque de refoulement réduit.
 - ☞ L'espace de protection est préservé pour les personnes relevant de la compétence du HCR, grâce à une coopération accrue avec les autorités et la société civile.
- L'accès à l'assistance juridique et aux recours en justice est amélioré.
 - ☞ 4 000 personnes bénéficient d'une assistance ou de services juridiques.
- Des institutions et des pratiques administratives sont établies ou renforcées.
 - ☞ Des conseils et un appui techniques sont dispensés aux partenaires gouvernementaux.

Processus de protection et documents adéquats

- L'accès aux procédures de détermination du statut de réfugié ainsi que leur qualité sont améliorés.
 - ☞ Toutes les personnes relevant de la compétence du HCR passent un entretien dans les meilleurs délais.
- La qualité de l'enregistrement et du profilage est améliorée ou maintenue.
 - ☞ Toutes les personnes relevant de la compétence du HCR sont enregistrées dans les meilleurs délais.
 - ☞ Le personnel est suffisant pour former une équipe d'enregistrement efficace.

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- La protection des enfants est renforcée.
 - ☞ Des dispositions spéciales sont prises et maintenues pour assurer la protection et la prise en charge des enfants séparés et non accompagnés.
 - ☞ Environ 70 enfants réfugiés syriens atteints de handicaps physiques ou mentaux bénéficient d'une assistance.
- Le risque de violence sexuelle et sexiste est réduit et la qualité de la réponse améliorée.
 - ☞ Des mécanismes d'orientation adaptés sont mis en place et maintenus.
 - ☞ Environ 540 victimes de violences sexuelles et sexistes bénéficient d'un accompagnement psychosocial.
 - ☞ 30 victimes de violences sexuelles et sexistes sont accueillies en lieu sûr.

- Les risques liés à la détention sont réduits et la liberté de mouvement est accrue.
 - ☞ Le HCR intervient pour obtenir la libération de tous les individus relevant de sa compétence qui sont placés en détention.

Besoins de base et services essentiels

- Les services destinés aux groupes qui ont des besoins particuliers sont renforcés.
 - ☞ Quelque 5 000 familles irakiennes et 3 000 familles syriennes reçoivent une aide financière mensuelle.
 - ☞ Environ 1 500 personnes bénéficient d'un accompagnement psychosocial.
 - ☞ Quelque 480 personnes âgées reçoivent une aide particulière.
 - ☞ Environ 650 personnes handicapées bénéficient d'un soutien.
- L'état de santé de la population est amélioré.
 - ☞ Toutes les personnes relevant de la compétence du HCR ont accès à des soins de santé primaires.
 - ☞ Quelque 3 000 réfugiés irakiens et 3 000 réfugiés syriens sont orientés vers des soins de santé secondaires et tertiaires.
 - ☞ Seize institutions/établissements de soins publics bénéficient d'un soutien.
- La population relevant de la compétence du HCR bénéficie d'un accès optimal à l'éducation.
 - ☞ Tous les enfants réfugiés sont scolarisés dans le primaire.
 - ☞ Environ 85 pour cent des enfants réfugiés admissibles sont scolarisés dans le secondaire.

Autonomisation et autogestion communautaires

- Le niveau d'autosuffisance et les moyens de subsistance des personnes relevant de la compétence du HCR sont améliorés.
 - ☞ Environ 700 personnes participent à des activités de formation technique.
- La mobilisation communautaire est renforcée et étendue.
 - ☞ Deux opérations d'évaluation participative sont menées à bien.
 - ☞ Six structures d'autogestion communautaire sont renforcées.

Solutions durables

- Tout le potentiel en matière de rapatriement librement consenti est réalisé.
 - ☞ Environ 1 000 personnes bénéficient d'une aide au retour.
- Tout le potentiel en matière de réinstallation est réalisé.
 - ☞ Environ 1 000 demandes de réinstallation sont préparées et déposées.

Présence du HCR en 2013

□ Nombre de bureaux	1
□ Effectifs totaux	135
Internationaux	16
Nationaux	69
JEA	3
VNU	7
Autres	40



et d'assistance en faveur des réfugiés et des demandeurs d'asile.

Afin de pouvoir remplir son mandat, il sera crucial pour le HCR de nouer des partenariats avec des ONG internationales dotées des compétences et des capacités nécessaires pour répondre aux besoins urgents qui émergent en Jordanie. De leur côté, ses partenaires nationaux poursuivront les activités destinées à lutter contre la violence sexuelle et sexiste et à aider les enfants non accompagnés, séparés ou handicapés.

Les personnes relevant de la compétence du HCR bénéficieront d'une aide et d'une représentation juridiques gratuites. L'Organisation leur offrira également une couverture médicale, en s'attachant à combler les lacunes existantes dans les soins de santé primaires et secondaires et dans la médecine d'urgence.

En termes de protection, le HCR aidera les autorités à maintenir des conditions favorables pour l'ensemble des réfugiés. Il continuera à porter assistance aux réfugiés syriens installés dans des camps ainsi qu'en milieu urbain. Ses capacités d'enregistrement et sa présence sur le terrain seront renforcées par la création de nouveaux sites d'enregistrement et de services d'assistance, principalement dans les gouvernorats du nord. L'Organisation sera chargée de la gestion du camp de Za'atri et de tout autre site choisi par les autorités pour héberger les réfugiés syriens. Par ailleurs, elle viendra en aide aux gouvernorats accueillant le plus grand nombre de Syriens, afin d'alléger le fardeau que ceux-ci font peser sur les services publics.

Enfin, le HCR développera ses activités de formation et de renforcement des capacités, afin de sensibiliser les ONG et ses homologues gouvernementaux à ses principaux sujets de préoccupation.

● Contraintes

Les troubles qui agitent la République arabe syrienne risquent d'alimenter un flux toujours croissant de réfugiés en direction de la Jordanie. Ces réfugiés seront enregistrés par le HCR à travers tout le royaume. Depuis le milieu de l'année 2012, un nombre croissant de Syriens ont traversé illégalement la frontière pour se rendre directement au camp de Za'atri. Si le nombre de nouveaux arrivants continue de croître, la capacité d'accueil du camp sera bientôt dépassée et de nouveaux sites d'implantation devront être envisagés.

L'impact des réfugiés syriens sur les communautés locales s'avère considérable, d'autant que la majorité d'entre eux se trouvent dans la région frontalière du nord, qui est l'une des régions les plus pauvres du pays. Le HCR s'efforcera de préserver le caractère principalement urbain de la population réfugiée (qu'il s'agisse de Syriens, d'Iraqiens ou d'autres nationalités) en lui prodiguant une assistance financière qui permettra aux individus et aux familles de subvenir à leurs besoins quotidiens dans les villes où ils résident.

Les autorités jordaniennes devraient continuer à laisser les Syriens accéder librement aux systèmes de santé et d'éducation publics, ce qui nécessitera une aide internationale substantielle.

| Organisation et mise en œuvre |

● Coordination

Le HCR coopère étroitement avec un grand nombre de ministères, d'ONG internationales et nationales et d'institutions des Nations Unies. Dans la mesure du possible, il s'efforce d'intégrer les services en faveur des réfugiés aux programmes de développement nationaux par le biais du Plan-cadre des

Nations Unies pour l'aide au développement et d'autres mécanismes de coordination de l'ONU. Le HCR dirige l'intervention d'urgence en Syrie, qui englobe un certain nombre de structures interorganisations et de groupes de travail sectoriels.

Informations financières

Bien que le nombre de réfugiés irakiens présents dans le pays demeure constant, l'opération du HCR en Jordanie a été rationalisée au cours des dernières années pour répondre aux contraintes budgétaires.

Cependant, la crise syrienne a conduit l'Organisation à étendre ses activités. L'ouverture du camp de Za'atari a coïncidé avec l'instauration de nouveaux partenariats avec des partenaires d'exécution et des partenaires opérationnels, afin d'assurer la rapidité des services offerts aux réfugiés syriens.

Le budget 2013 pour la Jordanie s'élève à 75,4 millions de dollars E.-U. et sera de nouveau révisé, afin de prendre en compte les

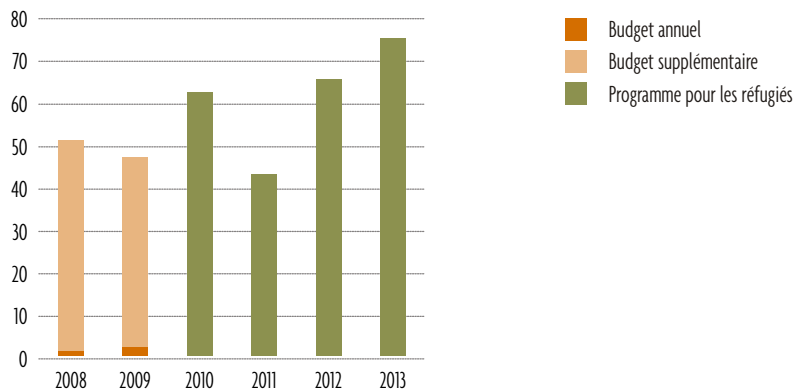
besoins supplémentaires liés à la crise syrienne qui n'avaient pu être évalués au moment de l'approbation du budget.

Conséquences d'un manque de financement

- La réduction des effectifs aurait un impact sévère sur l'enregistrement des nouveaux arrivants et l'espace de protection en général.
- Il n'y aurait pas suffisamment d'abris d'urgence pour les réfugiés syriens.
- Les besoins élémentaires des Syriens installés dans le(s) camp(s) ne seraient pas pris en charge.
- Une assistance financière ne pourrait pas être versée à toutes les personnes vulnérables vivant en milieu urbain.
- L'appui accordé aux autorités serait réduit, ce qui limiterait l'accès des réfugiés aux services publics.

Budget du HCR en Jordanie 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux

Direction de la santé publique
Ministère de l'Éducation
Ministère de l'Intérieur
Ministère de la Planification et de la Coordination internationale
Ministère de la Santé et du Développement social

ONG

Arab Renaissance for Democracy and Development-Legal Aid
Caritas Jordanie
Conseil norvégien pour les réfugiés
International Medical Corps
International Relief and Development
Intersos
Jordan Hashemite Charity Organization
Jordan Health Aid Society
Jordan River Foundation
Legal Aid
Noor Al-Hussein Foundation

Autres

BSP/ONU
PNUD
UNRWA
VNU

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux

Centre national pour la sécurité et la gestion des crises

ONG

Care International
Center for Victims of Torture
CICM
Comité international de secours
Handicap International
Médecins Sans Frontières
Mercy Corps
Save The Children
Technisches Hilfswerk
Un Ponte Per Jordan

Autres

CICR
FICR
FNUAP
OIM
OIT
OMS
ONU Femmes
PAM
PNUD
UNESCO
UNICEF

Budget 2013 du HCR pour la Jordanie (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	TOTAL
Environnement de protection favorable		
Instruments régionaux et internationaux	321 699	321 699
Droit et politique générale	185 445	185 445
Institutions administratives et pratiques	2 360 590	2 360 590
Assistance juridique et recours	346 504	346 504
Accès au territoire et non-refoulement	202 779	202 779
Sous-total	3 417 017	3 417 017
Processus de protection et documents adéquats		
Enregistrement et établissement de profils	3 609 865	3 609 865
Détermination du statut de réfugié	1 334 112	1 334 112
Documents individuels	185 445	185 445
Enregistrement et documents d'état civil	152 182	152 182
Sous-total	5 281 604	5 281 604
Sécurité face à la violence et à l'exploitation		
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	2 025 708	2 025 708
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	516 006	516 006
Protection des enfants	1 183 990	1 183 990
Sous-total	3 725 704	3 725 704
Besoins de base et services essentiels		
Santé	18 276 800	18 276 800
Santé procréative et services liés au HIV	458 167	458 167
Assainissement et hygiène	351 275	351 275
Abris et infrastructure	6 208 663	6 208 663
Articles ménagers de base	13 339	13 339
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	27 803 414	27 803 414
Éducation	2 098 167	2 098 167
Sous-total	55 209 825	55 209 825
Autonomisation et autogestion communautaires		
Mobilisation communautaire	2 362 820	2 362 820
Coexistence avec les communautés locales	192 722	192 722
Autosuffisance et moyens d'existence	1 368 110	1 368 110
Sous-total	3 923 652	3 923 652
Solutions durables		
Stratégie de solutions globales	193 436	193 436
Retour volontaire	553 851	553 851
Réinstallation	483 591	483 591
Sous-total	1 230 879	1 230 879
Direction, coordination et partenariats		
Coordination et partenariats	307 458	307 458
Gestion des urgences	107 722	107 722
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	627 386	627 386
Sous-total	1 042 566	1 042 566
Appui à la logistique et aux opérations		
Logistique et chaîne d'approvisionnement	354 364	354 364
Gestion des opérations, coordination et appui	1 249 680	1 249 680
Sous-total	1 604 044	1 604 044
Total	75 435 290	75 435 290
Budget 2012 révisé (au 30 juin 2012)	65 673 390	65 673 390